

# La R.U.brique

La revue de France Assos Santé PACA

Mai – Août 2020 N°2

Actualité Juridique

## Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Tout ce qu'il faut savoir en bref !

Le sujet de La R.U.brique

## Le Covid-19 en Région PACA : Innover c'est avancer !

De nouvelles actions se mettent en places, voici quelques actions en régions pour nous, pour tous.

A la une

## Les Personnes Qualifiées du médico-social

Donnez la voix aux usagers du médico-social !

## L'espace de Travail du R.U.

Restez acteur du système de santé tout en restant chez soi !

## Entretien avec...

... Eric TAMAIN,  
Président de l'Association Française  
des Diabétiques des Alpes du Sud



## Actualités France Assos Santé

- 1** Au National  
Les jeudis de France Assos Santé  
Actualité juridique et réglementaire

## Actualités France Assos Santé Paca

- 4** Les Associations qui nous ont rejoint  
Entretien avec ... Eric TAMAIN – AFD 04/05  
Actualité FAS Paca : Les Personnes Qualifiées du médico-social  
Les projets menés par France Assos Santé PACA en 2020

## Agenda France Assos Santé Paca

- 6** L'espace de travail des R.U. en PACA  
Les dates en région  
Les jeux FAS

## Le sujet de La R.U.brique

- 10** Le Covid-19 en Région PACA : Innover c'est avancer !

## Communiqués de presse

- 12** France Assos PACA et National



## Edito de la Présidente

En ces temps de crise sanitaire, et pour faire face au COVID-19, nous avons intérêt, plus encore que d'habitude, à être solidaires, à s'écouter et être présents les uns pour les autres.

Les répercussions du confinement combinées à la maladie ou l'isolement peuvent-être importantes pour certaines personnes et sont à prendre en compte.

L'Equipe de France Assos Santé PACA se sent légitime pour agir à vos côtés durant cette période.

Pour garder le lien qui nous unit, et ce malgré le contexte actuel, nous avons mis en place différents outils et dispositifs. Nous vous proposons par le biais de notre site internet [France Assos Santé PACA](#) un point quotidien sur la situation en PACA concernant le "Corona

virus", vous pouvez également retrouver nos communiqués de presse et accéder à des fiches d'informations simplifiées réalisées en fonction des besoins que vous nous avez fait remonter.

Nous avons mis en place des groupes d'échanges en Visio/audio conférences entre représentants des usagers et acteurs associatifs, vous pouvez également suivre des formations à distance "e-learning" et des activités ludiques pour réfléchir et prendre de la distance.

Souvenez vous que nous restons à votre disposition et n'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Bonne lecture !

**Marie-Odile DESANA**  
Présidente de France Assos  
Santé Paca

# Au National : Organisation des soins en période de COVID-19 : Les associations interpellent les pouvoirs publics



**A**u regard de la crise sanitaire actuelle et des remontées de terrain, les associations de malades et d'usagers du système de santé expriment leurs inquiétudes et leurs attentes sur l'organisation des soins au plus proche de chez eux.

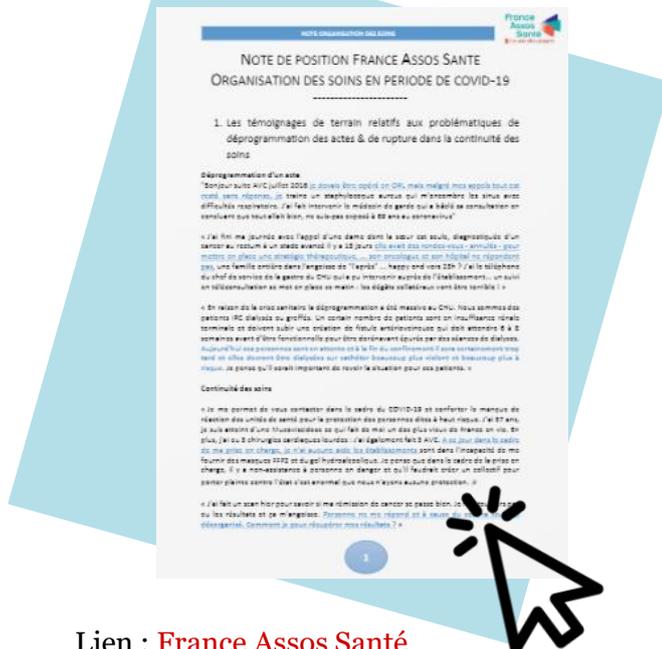
Maintien de la continuité des soins, déprogrammation d'actes médicaux, priorisation des patients aux lits de réanimation, intégration des usagers dans les dispositifs de crise et post crise sont impératifs : les associations interpellent les pouvoirs publics afin qu'ils prennent en compte leurs recommandations.

Issue des réflexions des associations de malades et d'usagers du système de santé sur l'organisation des soins en période de COVID-19, cette note opère un retour sur des témoignages de terrain. Elle revient sur l'impératif maintien de la continuité des soins pour les maladies aiguës, chroniques et pour les personnes âgées et handicapées hors COVID-19, traite la déprogrammation d'actes médicaux, nécessitant une totale transparence des offreurs de soins, appelle à une priorisation des patients aux lits de réanimation respectueuse des droits des usagers, tout comme au besoin de positionner les représentants des usagers en soutien du dispositif de crise et de post-crise.

Cinq points clés sont traités et détaillés au sein de la note de position :

- Les témoignages de terrain relatifs aux problématiques de déprogrammation des actes & de rupture dans la continuité des soins
- Une impérieuse nécessité de maintenir la continuité des soins pour les maladies aiguës, chroniques et les personnes âgées et handicapées hors Covid-19
- La déprogrammation d'actes médicaux : processus complexe qui nécessite une totale transparence des offreurs de soins
- Pour une priorisation des patients aux lits de réanimation respectueuse des droits des usagers
- Une nécessité de positionner les représentants des usagers en soutien du dispositif de crise et de post-crise

Nous vous invitons à aller la lire en cliquant dessus.



Lien : [France Assos Santé](#)

Actualités FAS

LaRUbrique

Mai – Août 2020

**P**arce que France Assos Santé a pour mission de vous éclairer et de vous accompagner tout au long du parcours santé, mais également en ces temps de crise sanitaire exceptionnelle, nous vous proposons un nouveau format d'information et de communication :

## ” Les jeudis de France Assos Santé “

Nous vous donnons la parole face aux experts qui répondront en direct à vos questions.

### Le principe ?

Une rencontre numérique d'une heure et demie le jeudi avec des experts qualifiés et sur une thématique d'actualité. Seront développés par les experts les thèmes suivants :

- Protéger les plus vulnérables et se protéger ensemble,
- Pratiquer les mesures barrières au quotidien en famille et dans l'espace public, ce que l'on sait aujourd'hui sur la vie du virus et sa diffusion, la question du dépistage et de l'immunité etc...

- Se soigner en ville, COVID et NON COVID, à domicile, en EHPAD et ESMS

- Accéder aux diagnostics, aux traitements médicamenteux et aux dispositifs médicaux, aux soins médicaux et paramédicaux quelle que soit l'urgence, la spécialité et la gravité de la maladie.

- L'actualité de la situation sanitaire du COVID-19 au 16 avril

Pour y participer gratuitement, il vous suffit de cliquer sur le bouton “Inscription” ci-dessous et compléter le formulaire.



Pour voir et revoir le dernier Webinaire :



# Actualité juridique et réglementaire

## Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) est un réseau territorial constitué par des professionnels de santé, autour d'un projet de santé destiné à mieux répondre aux besoins de la population sur ce territoire.

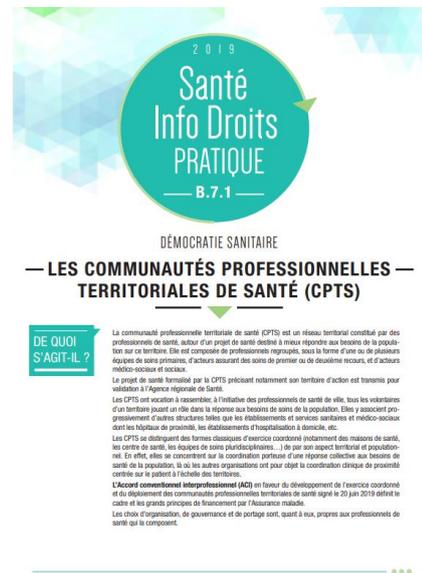
Elle est composée de professionnels regroupés, sous la forme d'une ou de plusieurs équipes de soins primaires, d'acteurs assurant des soins de premier ou de deuxième recours, et d'acteurs médico-sociaux et sociaux. Le projet de santé formalisé par la CPTS précisant notamment son territoire d'action est transmis pour validation à l'Agence régionale de Santé. Les CPTS ont vocation à rassembler, à l'initiative des professionnels de santé de ville, tous les volontaires d'un territoire jouant un rôle dans la réponse aux besoins de soins de la population. Elles y associent progressivement d'autres structures telles que les établissements et services sanitaires et médico-sociaux dont les hôpitaux de proximité, les établissements d'hospitalisation à domicile, etc.

Les CPTS se distinguent des formes classiques d'exercice coordonné (notamment des maisons de santé, les centres de santé, les équipes de soins pluridisciplinaires...) de par son aspect territorial et populationnel. En effet, elles se concentrent sur la coordination porteuse d'une réponse collective aux besoins de santé de la population, là où les autres organisations ont pour objet la coordination clinique de proximité centrée sur le patient à l'échelle des territoires. L'Accord conventionnel interprofessionnel (ACI) en faveur du développement de l'exercice coordonné et du déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé signé le 20 juin 2019 définit le cadre et les grands principes de financement par l'Assurance maladie. Les choix d'organisation, de gouvernance et de portage sont, quant à eux, propres aux professionnels de santé qui la composent.

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'Accord conventionnel interprofessionnel définit 3 missions obligatoires (Faciliter l'accès à un

médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville ; Organiser les parcours pluri professionnels autour du patient ; Développer la prévention à l'échelle d'une population) et 2 missions complémentaires (optionnelles) à la charge des communautés professionnelles territoriales de santé.



La fiche Santé Info Droits « Pratique » B.7.1 explique le fonctionnement des CPTS, le cadre et les grands principes de son financement, ses missions obligatoires et optionnelles.

Si France Assos Santé salue la logique de pluri professionnalité et de transversalité des parcours du dispositif, elle souligne des points de vigilance : la démarche repose sur la seule mobilisation des professionnels, risquant ainsi de creuser les inégalités territoriales d'accès aux soins. De plus, les représentants des usagers ont peu de place dans les instances de gouvernance de ce dispositif...

## Les Associations qui nous ont rejoint



### **Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés – AFTC 06**

Président: Philippe DELCUZE  
Tél: 06 78 59 89 83  
@ : delcuze.philippe@gmail.com  
Site: [www.traumacranien.org](http://www.traumacranien.org)



### **Mouvement Vie Libre - Carpentras**

*Promotion et guérison des maladies alcooliques et des addictions*

Responsable de région Paca : Eliane DELOY  
Tél: 06 12 46 48 39  
@ : lili842@free.fr  
Site: [www.vielibre.org/association/carpentras/](http://www.vielibre.org/association/carpentras/)



### **CLCV 83**

*Consommation Logement et Cadre de Vie*

Représentant local: Jean-Paul CHAMPION  
Tél: 0494911560  
@ : var@clcv.org  
Site: [clcv-var.over-blog.com](http://clcv-var.over-blog.com)



### **UDAF 13**

Représenter officiellement les familles auprès des instances départementales publiques et privées

Président: Jean-Maurice AIRAUDO  
Tél: 04 91 10 06 00  
@ : contact@udaf13.fr  
Site : [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)



# Entretien avec ...

## ... Eric TAMAIN

Président de l'Association Française des Diabétiques des Alpes du Sud



### Présentez-nous votre association en quelques mots

L'AFD Alpes du Sud 04/05 est une association locale dépendante de la Fédération Française des Diabétiques, existant depuis 81 ans sur tout le territoire Français et Outre Mer. Elle est également reconnue d'utilité publique. Nous avons l'avantage, localement, de connaître physiquement beaucoup de diabétiques adhérents ou pas et également beaucoup d'acteurs de santé. Cela nous permet de faire de la prévention dans tous les secteurs sociaux, du soutien et de l'accompagnement au travers d'actions mensuelles gratuites, telles que nos "Café Diabète" tenus par des Bénévoles Actifs et nos accompagnements pour mieux vivre ensemble son diabète " Elan Solidaire", animés par des Bénévoles Patients Experts.

**Notre force** : tous nos bénévoles sont formés par la Fédération et sont des Patients ou Aidants au service des Patients. Tous ces rendez-vous sont répartis sur nos deux départements afin d'être au plus prêt des diabétiques et de leur entourage. Nos Bénévoles Patients Experts en collaboration conventionnée, construisent et participent à plusieurs actions d'Education Thérapeutique du Patient, au sein de Maisons de Santé, Plateformes territoriales d'Appui, et animent des groupes d'échanges entre patients avec l'Hôpital public et privé. **Notre devise** : ne pas donner les solutions, mais les trouver avec les patients afin qu'ils deviennent acteurs de leur pathologie et cela pour tous les diabétiques.

### Pourquoi avez-vous choisi d'adhérer à France Assos Santé PACA ?

Nous sommes avant tout des patients qui connaissons notre maladie, mais en qualité de bénévoles investis, nous nous devons de comprendre le fonctionnement du système de santé. France Assos Santé, localement et nationalement, nous permet cette compréhension par des formations sur le plan juridique entre autres, ce qui nous apporte de la pertinence auprès des professionnels de santé et cela dans un but de défendre les droits des usagers.

### Que pensez-vous de la représentation des usagers ?

Alors que le ministère de la santé a pour objectif, une relative rentabilité, il est primordial, pour que son efficacité soit optimale et pour le bien sanitaire des citoyens, que l'organisation physique comme financière, s'effectue, non pas de façon descendante, mais ascendante, en tenant compte de l'avis du patient. Toute réussite passe par la satisfaction du consommateur ; en santé, le consommateur n'est il pas le PATIENT ?

### Le R.U. dans 20 ans, pour vous c'est quoi ? C'est qui ?

Depuis 2019, et on s'en félicite, les associations agréées représentent une relative démocratie en santé. La tâche des R.U est complexe et chronophage. Cet investissement bénévole concerne davantage de retraités que d'actifs. Afin d'avoir une analyse réelle des situations sociales et économiques, des R.U en activité auraient une meilleure vision du contexte. Pour cela, il faut légiférer sur les mises en disponibilité des actifs en fonction associative.

### Qu'aimeriez-vous partager et approfondir comme thématique avec l'union, France Assos Santé ?

Une plateforme d'échange entre R.U avec leurs coordonnées dans le but d'échanger sur de bonnes pratiques de terrain. L'aspect juridique sanitaire, pour évoluer en toute sérénité dans le monde médical.

### Si vous aviez un vœu à faire pour la démocratie en santé et les droits des usagers, quel serait-il ?

Que tous les professionnels de santé aient la démarche de faire avancer le navire, avec tous ses acteurs (Y compris les R.U) et au même rythme. Avec de l'entente, de l'échange de compétences, de l'écoute et de l'empathie, de belles choses peuvent être réalisées

# Les Personnes qualifiées du médico-social

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a fixé de nouvelles règles visant à garantir la défense des droits fondamentaux des usagers des établissements et services médico-sociaux. Elle instaure la mise en place de « Personnes Qualifiées » du médico-social dont le rôle est d'accompagner l'utilisateur à faire valoir ses droits.

Cette disposition, essentielle pour la défense des droits fondamentaux des usagers est très peu mobilisée notamment en Paca.

Une enquête régionale menée en 2015 auprès des établissements et services médico-sociaux intervenant dans le secteur personne âgée (436 ESMS répondant, soit un taux de retour de 53,9%) a montré que seules 3 personnes auraient eu recours à une personne qualifiée sur toute la région entre 2014 et 2015.

Par ailleurs, seuls 262 ESMS déclaraient avoir connaissance de la liste de ces personnes qualifiées.

De ce fait, en 2016, l'ARS PACA avait mandaté pour la mise en place d'un projet visant à soutenir les Personnes Qualifiées, France Assos Santé PACA de par son expérience et son savoir faire dans le domaine de la Démocratie en Santé ainsi que KAIROS Médiation SANTE pour son expertise dans la médiation.

Les objectifs du projet sont de :

- 1 - Harmoniser le cadre d'intervention des Personnes Qualifiées
- 2 - Améliorer la définition des missions des Personnes Qualifiées
- 3 - Faire mieux connaître les Personnes Qualifiées
- 4 - Créer et animer un réseau des Personnes Qualifiées en Provence Alpes Côte d'Azur.

2018 et 2019 ont été deux années importantes dans la mise en place du projet des personnes qualifiées initié par le CISS en 2016. Lors de ces deux années, une étude a été réalisée au travers de cafés collaboratifs, nous ayant permis d'appréhender le mode de fonctionnement

du dispositif des personnes qualifiées du médico-social dans chaque département.

À l'issue de ces constats, nous avons réalisé une plaquette de synthèse ainsi qu'une comparaison interdépartementale en vue d'initier le dispositif en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Nos actions pour l'année 2020 (voir 2021)

- Améliorer la définition des missions des Personnes qualifiées du médico-social avec les assises des personnes qualifiées (journée ou demi-journée où l'ensemble des personnes qualifiées seront rassemblées en vue de présenter le travail mené jusqu'à lors et les perspectives) ;
- Former les personnes qualifiées (deux journées de formation sur Aix-en-Provence et Toulon pouvant accueillir 10 à 12 personnes qualifiées nommées). Cette formation sera organisée par France Assos Santé PACA et menée par KAIROS Médiation SANTE en la personne de M. Eric BASSO, médiateur ;
- Outiller les personnes qualifiées avec une mallette d'outils (une mallette physique sera remise aux personnes qualifiées et sera complétée au fil du temps et des travaux organisés durant l'année) ;
- Faire connaître les personnes qualifiées par une campagne de communication auprès des ESSMS, des CVS et des usagers, par des journées dédiées dans chaque territoire afin de présenter le dispositif aux Etablissements,
- Créer et animer un réseau des personnes qualifiées avec des groupes d'échanges et de travail afin de créer et d'entretenir une dynamique départementale.

Lien : [France Assos Santé PACA](#)



# Les projets menés par France Assos Santé PACA en 2020

- Recueil des plaintes et des réclamations
- Dynamique associative dans les Alpes-Maritimes
- Groupement Hospitalier de Territoire des Bouches-du-Rhône
- Numérique en santé
- Santé mentale
- Santé / Précarité

## Groupes de travail



- Groupes d'échanges, bureau en visio
- Test d'un kit d'auto-formation avec des RU volontaires
- Propositions de formation à distance en petit groupe avec un suivi par un formateur

## Expérimentations d'activités en période de confinement



- L'expertise médicale en question
- Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)
- Le rapport annuel des CDU de la CRSA

## Plaidoyer et avis



- Création d'une Capsule Communication
- Recrutement de bénévoles
- 3 communiqués de presse déjà diffusés, d'autres à venir
- Une page facebook de plus en plus active

## Communication



- Suite du projet
- Formation des personnes qualifiées
- Groupes d'échange
- Assises des personnes qualifiées

## Les personnes qualifiées du médico-social



- Table ronde JEDS (prévue le 7 avril, reportée en 2021)
- Assemblée régionale le 24 septembre
- Journée régionale sur les nouvelles organisations de la santé sur le territoire
- Semaine de la sécurité des patients en novembre

## Evènements



- Covid-19 : Mon rôle à jouer dans la crise
- La formation et moi
- Mon poste en CDU un an après, quel est mon bilan
- Enquête BVA/France Assos Santé (thématique à définir)

## Enquêtes



# L'espace de travail des R.U. en PACA

**R**estez acteur du système de santé tout en restant chez soi !

France Assos Santé PACA propose plusieurs modalités pour soutenir les Représentants des Usagers dans leurs missions :

## Envie d'agir ?

Voici la fiche Info R.U. en situation de crise sanitaire.



## Besoin d'échanger ?

Des groupes d'échanges en visio/audio conférence entre R.U. Pour s'inscrire aux dates proposées :

[Cliquer ICI](#)

## Utilité de se former ?

Des modules de formation à distance "e-learning" [ICI](#)

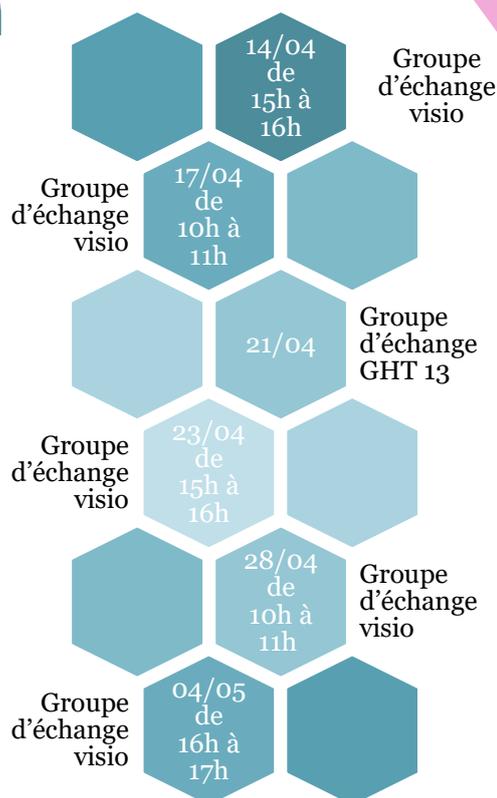
## Nécessité de préparer le jour d'après ?

4 activités de 10 à 45 mn pour réfléchir et prendre de la distance [ICI](#)



Lien : [France Assos Santé PACA](#)

## Les dates en région



## Bonne chance!

C P V O I X O S W N B E C P  
O T P M I L I T E R B V L P  
R É C L A M A T I O N J T S  
A Z A R S D R O I T S N N Z  
F A S S O C I A T I O N S K  
L O W Y C M Y H D P P F G M  
G B U G R P L A I N T E S U  
M C O M M I S S I O N S L S  
F U M Q D É M O C R A T I E  
R E P R É S E N T A N T S O  
J S A N T É W U S A G E R S  
H X C D U R T I M A N D A T  
J O I M P A T I E N T O N M  
K A G R É M E N T V A C R F

ARS	Agrément
Associations	CDU
Droits	Démocratie
Mandat	Militier
Patient	Plaintes
Représentants	Réclamation
Santé	Usagers
Voix	commissions

Nous vivons actuellement une situation inédite qui nous amène à nous poser de nombreuses questions. De nombreuses informations circulent, pas toujours très fiables... sur un virus qui interroge et chamboule notre organisation actuelle.

Dans l'adversité, des acteurs se démarquent par leur ingéniosité, par leur créativité, et nous vous proposons d'en faire partie, pour que la démocratie en santé ne s'éteigne pas mais au contraire, brûle d'une intense ardeur.

Plutôt que de vous proposer un article sur ce qu'est le Covid-19, un point épidémiologique... nous vous proposons de mettre à l'honneur les initiatives des acteurs de la santé sur notre belle région, 3, 2, 1, c'est à eux...



### « J'ai vécu une CDU confiné »

Beaucoup de Commissions des usagers (CDU) ont vu leurs réunions se stopper subitement avec le Covid-19 sans qu'elles ne soient reprogrammées, laissant les représentants d'usagers désarmés face à cet arrêt brutal.

Tous les établissements ne se ressemblent pas et certains sont plus sensibles à la démocratie en santé que d'autres, comme l'Institut Paoli Calmettes, qui est toujours assez exemplaire en terme d'implication patient, usager.

Ainsi, les deux titulaires et les deux suppléants ont reçu un appel de la responsable qualité qui leur a proposé de participer à une CDU en visio conférence. Tous ont été très agréablement surpris de cette proposition et on accepté d'y participer. Cet exemple montre bien que les CDU peuvent se tenir et qu'il n'y a pas de « bons moments » pour qu'elles se tiennent. La voix des usagers ne s'éteint

pas avec la crise ou dans l'adversité, bien au contraire. Et qui est le plus à même de porter cette voix ? Ce sont les représentants des usagers !

### L'atelier cuisine de l'APF délégation 13 »

L'Association des Paralysés de France, France Handicap des Bouches-du-Rhône propose en ces temps de confinement où les idées pour cuisiner viennent à manquer, d'assister gratuitement à un atelier sur la cuisine provençale. De son histoire à ses recettes phares, ils proposent un exposé, animé par René Bergès, chef étoilé du Relais Sainte Victoire Beaurecueil et grand nom de la cuisine provençale et française.

Pour assister à cette atelier, c'est simple, il suffit de se connecter à la plateforme ZOOM avec le code 625 733 9809



La réserve civique en ligne est un espace d'engagement ouvert à tous. Que l'on soit bénévole dans l'âme, habitué depuis toujours des missions associatives, ou que l'on ait à cœur, pour la première fois, de donner un peu de temps et d'énergie. Parce que cette crise sanitaire est sans précédent, parce qu'elle nous concerne toutes et tous et parce que nous voulons la gagner. Ensemble.

Les 5 missions vitales de la réserve sont :

- L'aide alimentaire et d'urgence (*je distribue des produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis*).
- La garde exceptionnelle d'enfants (*j'aide à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance*).
- Le lien avec les personnes fragiles isolées (*je participe à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap*).
- La solidarité de proximité (*je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles*).
- Le soutien scolaire à distance. (*j'aide à distance les élèves à faire leurs devoirs*).

**Santé Info Droits, la ligne téléphonique de France Assos Santé**, reste ouverte et vous pouvez la contacter pour toute question juridique ou sociale liée à la santé au 01 53 62 40 30 (lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h ; mardi et jeudi : 14h-20h).

## Chez France Assos Santé PACA

Nous lançons une enquête auprès des représentants des usagers.

Son objectif est de recueillir la parole des représentants des usagers du système santé sur la façon dont ils ont vécu la crise sanitaire liée au Covid-19 et la façon dont celle-ci a impacté la démocratie en santé et les droits des usagers.



L'équipe de AIDES Marseille, propose dès le mercredi 7 avril au soir, et tous les mercredi soir du confinement, un groupe de parole en ligne et en visio autour de différentes thématiques.

Le groupe sera animé par un militant de AIDES et par Muriel Grégoire, médecin addicto, spécialiste du Chemsex. La visio sera de 18h à 19h et les codes d'accès sont disponibles en écrivant un message privé sur le Facebook de AIDES Marseille.



En cette période éprouvante de crise sanitaire, des lignes d'écoute associatives ou institutionnelles restent à disposition des usagers, des personnes malades et de leurs proches pour les accompagner et leur offrir du soutien psychologique ou du conseil en cas de besoin.

Passage en revue, non exhaustif, de ces autres lignes à contacter si besoin [ICI](#)



Cela nous permettra de faire un état de lieux de la démocratie en santé en temps de crise, de proposer des pistes d'actions pour renforcer la participation des usagers en période de crise, d'outiller les représentants des usagers pour leur permettre de porter au mieux la parole et les intérêts des usagers.

Enfin, nous pourrons présenter les difficultés d'exercer un mandat de R.U. et l'intérêt d'associer les représentants des usagers aux décisions concernant la qualité des établissements de santé.

**Surveillez votre téléphone, nous pourrions vous contacter très prochainement !**

**LaRU.brique**

Mai – Août 2020

#### Communiqué de France Assos Santé PACA - 26 mars 2020

### "CORONAVIRUS, où est la démocratie en santé en temps de crise sanitaire ?"

France Assos Santé PACA appelle l'ensemble des associations de son réseau, l'ensemble des citoyens, des politiques et des professionnels de santé à travailler ensemble pour faire face au COVID-19.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

#### Communiqué de France Assos Santé PACA – 22 avril 2020

### Covid-19 : Il n'y a pas de « bons » moments pour être malade, ne renoncez pas à vous soigner !

La période exceptionnelle de crise sanitaire que nous vivons dans ce contexte de pandémie de Covid-19 ne doit pas faire oublier que certains soins et examens doivent impérativement être maintenus car ils sont indispensables au regard des besoins de santé de la population.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

#### Communiqué de France Assos Santé - 27 février 2020

### "Coronavirus : de l'action pour prévenir les risques et protéger les plus fragiles"

Ce communiqué porte sur la réduction des risques et la vigilance à porter aux populations les plus fragiles (notamment aux personnes malades et âgées) dans le cadre d'une probable « épidémie » du coronavirus Covid-19 en France.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

#### Communiqué de France Assos Santé - 5 mars 2020

### "Stop au marketing alimentaire ciblant les enfants !"

Ce communiqué porte sur l'impératif encadrement de la publicité alimentaire ciblant les enfants. Dans le cadre d'une augmentation exponentielle des maladies chroniques comme le diabète et l'obésité et alors que la réforme de l'audiovisuel public passe en ce moment à l'Assemblée nationale, nous nous mobilisons pour que ces pratiques changent.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

#### Communiqué de France Assos Santé – 17 mars 2020

### "Protéger les plus fragiles, c'est se protéger aussi !"

Ce communiqué de presse rappelle la nécessité de la mobilisation de tous et l'appel à la responsabilité sociale des entreprises face à la montée en puissance rapide de l'épidémie. Nous avons besoin de masques, de solutions hydro alcooliques, d'oxygène sous toutes ses formes, de respirateurs, et surtout de la mobilisation de chacun.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

#### Communiqué de France Assos Santé – 25 mars 2020

### "Covid-19 & traitement à l'hydroxychloroquine"

Ce communiqué de presse porte sur le traitement à l'hydroxychloroquine.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

**Communiqué de France Assos Santé – 15 avril 2020**

**"Accès universel aux traitements contre le COVID-19 : agir vite"**

Ce communiqué de presse appelle le gouvernement à préparer dès maintenant les conditions d'un accès pour tous aux thérapies dont l'efficacité aura été démontrée alors que la communauté scientifique mondiale s'active dans la recherche de traitements.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

**Communiqué de France Assos Santé – 26 mars 2020**

**"Oxygène : évitons la pénurie, mobilisons nos énergies pour sauver des vies"**

Ce communiqué de presse appelle à la mobilisation de tous et de toutes pour prévenir les pénuries d'oxygène dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

**Communiqué de France Assos Santé – 8 avril 2020**

**"Des masques pour les professionnels du soin et de l'accompagnement à domicile de toutes les personnes fragiles"**

Nous demandons aux pouvoirs publics à ce que les masques soient enfin délivrés à tout professionnel chargé d'une fonction d'aide et de soutien aux actes de la vie courante des personnes isolées en perte d'autonomie.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

# La R.U.brique #2



**Santé Info Droit – 01 53 62 40 30**

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

[www.france-assos-sante.org/sante-info-droits](http://www.france-assos-sante.org/sante-info-droits)



Comité de rédaction & Conception graphique  
FAS Paca

Illustration et photographies  
FAS Paca



La R.U.brique

Mai – Août 2020



**France Assos Santé Paca**

31 TER, Chemin de Brunet 13 090 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04 86 91 09 25 Mail : [paca@france-assos-sante.org](mailto:paca@france-assos-sante.org)

Site : [paca.france-assos-sante.org](http://paca.france-assos-sante.org) Facebook : FranceAssosSantéPACA

Rendez-vous au mois de Septembre 2020, pour un prochain numéro de La R.U.Brique !